Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201099-20251222-DELIB2221225-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Commune de LANLOUP

Séance du 22/12/2025

Nombre de conseillers : 11 ; en exercice : 11 ; présents : 8.

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de M. Yannick LE BARS, Maire.

Date de convocation : 18/12/2025.

Présents : Yannick LE BARS, Inès GONSE, Jacques THORAVAL, Guénolé LAVAL, Marie José LIBOUBAN, François REBOURS, Marie-Christine MARCUS, Emmanuel FEINTE.
Absents : Michelle MENGUY, Monique COZ (procuration à Marie-Christine MARCUS), Cyril MENGUY.
Secrétaire de séance : Emmanuel FEINTE.

2- Achat de chaises pour la salle polyvalente

M. le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité d'acquérir de nouvelles chaises pour la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'acquisition de 50 chaises de couleur grise auprès de la société BRS Bureautique de Trémuson au prix de 38,25 € HT l'unité.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Yannick LE BARS.